



## GLOSSAIRE

# VULNÉRABILITÉ ÉNERGÉTIQUE

OCTOBRE 2020

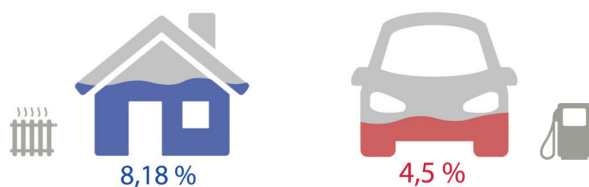
### De quoi parle-t-on ?

« Est en situation de précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat » selon la loi Grenelle II de 2010.

Cette définition met l'accent sur les difficultés des ménages à satisfaire leurs besoins élémentaires en énergie dans leur logement, mais ne contient aucun critère objectif de mesure du phénomène et met de côté la notion de vulnérabilité liée à la mobilité.

La notion plus large de « vulnérabilité énergétique » s'attache à « l'exposition des ménages à une hausse durable du coût de l'énergie et du poids de celle-ci dans les budgets de vie quotidienne. » (Silvia Rosales-Montano, 2009). Elle concerne les précaires mais également ceux qui pourraient le devenir.

La mesure de la vulnérabilité énergétique est approchée via le calcul du taux d'effort énergétique, qui correspond à la part de la dépense énergétique dans le revenu disponible, pour le logement et/ou les déplacements.



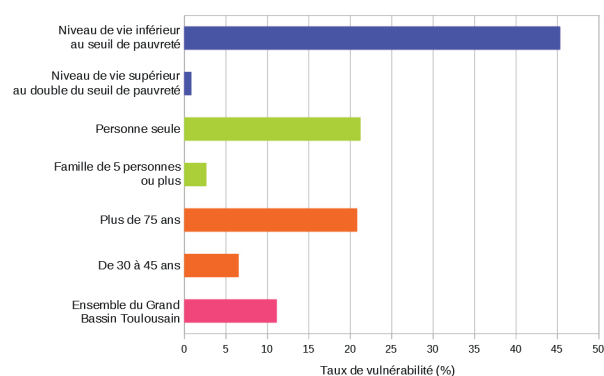
### La situation nationale

En France, 22 % des ménages sont concernées pour l'une ou l'autre des vulnérabilités énergétiques, soit 5,9 millions de ménages (Cochez, Durieux, Levy, 2015). Au total, 700 000 ménages, soit 3% des ménages français, sont en situation de double vulnérabilité énergétique logement et déplacements.

### La situation régionale et locale

11 % des ménages du Grand Bassin Toulousain sont vulnérables dans leur logement, soit 94 000 ménages, contre 13 % à l'échelle de la région Occitanie (Frenois, 2019). Et seul un logement sur quatre est économe (Diagnostic de Performance Énergétique de classe A, B ou C), sur le Grand Bassin Toulousain comme sur la région, contre un sur cinq à l'échelle nationale.

Plusieurs facteurs expliquent cette vulnérabilité. Les spécificités les plus impactantes du logement sont le chauffage au fioul, ainsi que l'ancienneté du logement. On notera que les réglementations successives ont permis de réduire la facture énergétique, de 1 500 € pour une maison de 100 à 150 m<sup>2</sup> construite avant 1990, à 1 200 € après cette date. Les ménages pauvres, les personnes seules, les personnes âgées, ainsi que les familles monoparentales sont particulièrement exposés à une vulnérabilité énergétique liée à leur logement.



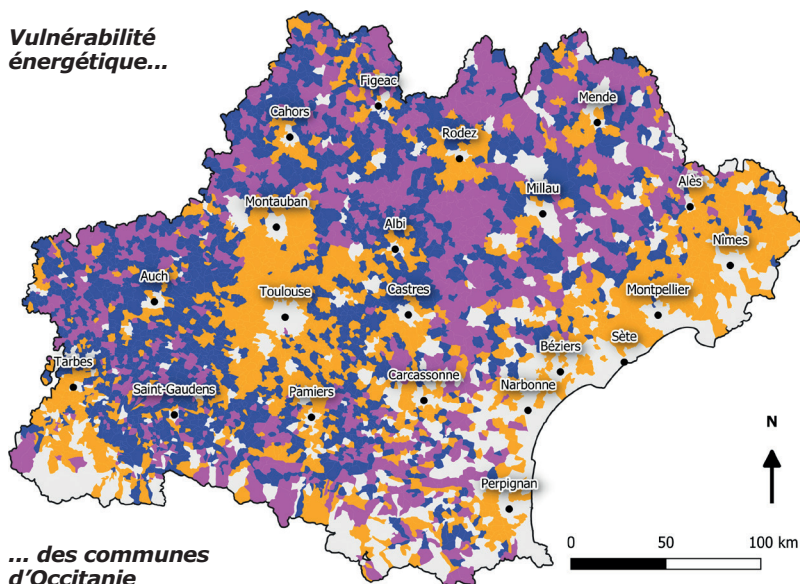
Sources : Insee, recensement de la population 2013, Fidéli 2015, Filosofi 2015 ; Sdes, Phébus, Pégase

En matière de déplacements, les ménages les plus vulnérables sont plutôt biactifs, ruraux et périurbains, et ont un profil d'ouvrier, d'employé, d'agriculteur ou d'artisan. Cette vulnérabilité énergétique se manifeste plus particulièrement loin de l'agglomération toulousaine, qui semble plus épargnée même si la part de ménages vulnérables est à relativiser au regard du nombre de ménages concernés.

La vulnérabilité énergétique liée aux déplacements est plus importante dans les communes périurbaines situées au sud et à l'ouest de la grande agglomération toulousaine. La vulnérabilité énergétique liée au logement concerne quant à elle deux types de territoires : des zones denses en cœur d'agglomération, principalement du fait des caractéristiques des ménages (faibles revenus, surreprésentation des personnes seules et familles monoparentales), et des communes rurales, en raison essentiellement des caractéristiques du parc de logements (maisons de grande taille, construites avant 1990 et chauffées au fioul ou au gaz bouteille).

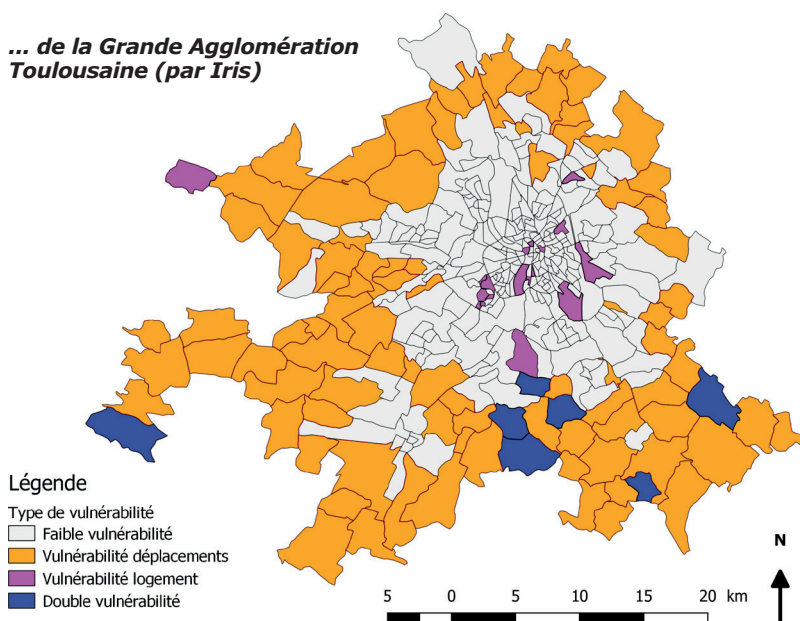
Les ménages aux revenus les plus faibles sont les plus concernés. Sur la grande agglomération toulousaine, les ménages pauvres représentent 25 % des ménages cumulant vulnérabilité économique et vulnérabilité énergétique liée au logement, et 21 % des ménages cumulant vulnérabilité économique et vulnérabilité énergétique liée aux déplacements.

### Vulnérabilité énergétique...



... des communes d'Occitanie

### ... de la Grande Agglomération Toulousaine (par Iris)

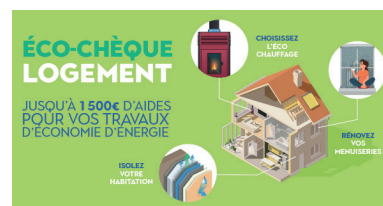


**Légende**  
 Type de vulnérabilité  
 □ Faible vulnérabilité  
 □ Vulnérabilité déplacements  
 □ Vulnérabilité logement  
 □ Double vulnérabilité

## Des mesures d'aide engagées

Afin d'accompagner les ménages en situation de vulnérabilité énergétique, la Région Occitanie s'est engagée à travers différents dispositifs qui s'inscrivent dans sa trajectoire Région à Energie Positive à horizon 2050. L'éco-chèque Mobilité, accessible depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, permet d'aider à l'achat d'une voiture électrique d'occasion (2 000 €), d'un vélo électrique (100 €) et de matériel de sécurité « vélo » (50 €).

En matière d'aide pour le logement, on distingue des mesures ciblant les particuliers, comme l'éco-chèque logement, appliqué depuis 2012 et soumis à conditions de ressource, et des aides à la production et à l'acquisition / rénovation de logements locatifs sociaux publics.



## Zoom sur les rénovations énergétiques de logements : 1<sup>ers</sup> retours d'expériences

Dans le cadre de son dispositif OCRE (Observatoire de la Rénovation Énergétique en Occitanie), Envirobot Occitanie mobilise les réseaux des professionnels et acteurs de la rénovation énergétique à partir de retours d'expérience. Ces derniers n'ont pas vocation à présenter un caractère statistique représentatif, mais constituent plutôt des éléments qualitatifs permettant de capitaliser des enseignements, des points de vigilance, des bonnes pratiques, utiles au dialogue entre les différentes parties prenantes. Ainsi, après rénovation, les enquêtes auprès des occupants mettent surtout en avant une nette amélioration du confort thermique. L'impact financier n'est pas aussi flagrant : on constate une hausse limitée de la facture énergétique à moyen terme plus qu'une véritable diminution. L'utilisation des thermostats d'ambiance programmables, associés à toute rénovation énergétique, est loin d'être optimale et soulève un fort enjeu d'accompagnement. Enfin, la rénovation énergétique cible principalement aujourd'hui le confort d'hiver, oubliant l'enjeu de plus en plus prégnant du confort d'été, au regard des périodes caniculaires plus fréquentes et intenses. Mal adaptée, la rénovation énergétique peut ainsi générer un risque important d'augmentation de la précarité énergétique des ménages.

### Pour en savoir +

L'ensemble de ces éléments a été largement présenté dans le cadre de l'atelier « Précarité énergétique liée au logement et aux déplacements : l'enjeu de la connaissance et des mesures d'aide adaptées », organisé par l'AUAT le 9 décembre 2019, en collaboration avec l'INSEE Occitanie, la Région Occitanie et Envirobot Occitanie.